

4^{ème} COMITE DE RIVIERE



Jeudi 05 Juin 2014

SAINT JULIEN

9h30-12h00



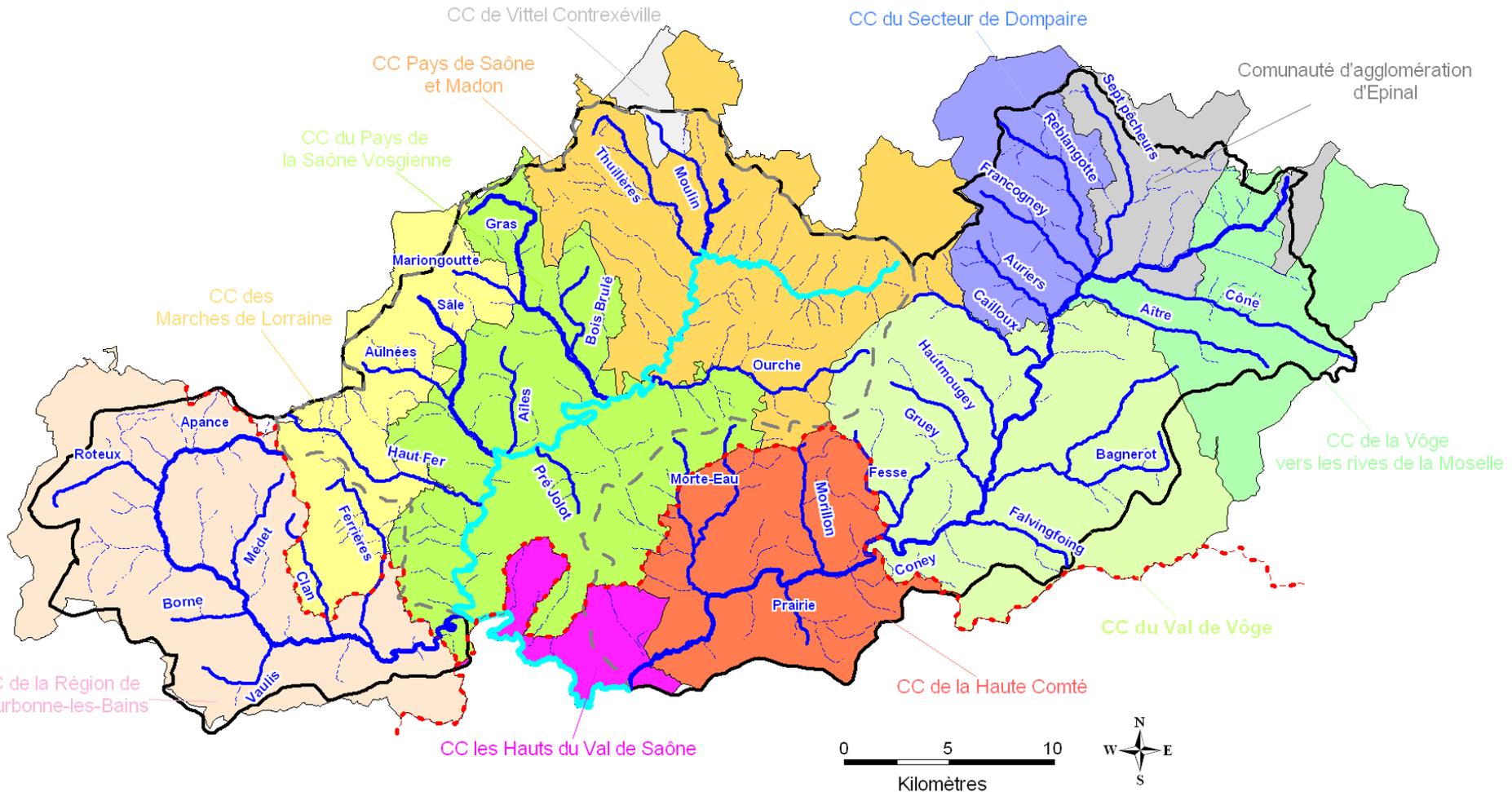
Ordre du jour

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative
2. Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière
4. Présentation des missions du stagiaire
5. Calendrier de travail à venir

Ordre du jour

- 1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative**
2. Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière
4. Présentation des missions du stagiaire
5. Calendrier de travail à venir

Organisation administrative du contrat de rivière 2014



- Cours d'eau du contrat de rivière
- - - Tête de bassin de la Saône
- Cours d'eau hors contrat (Saône)
- - - Limites départementales

Proposition de modification du comité de rivière

- Lié à l'évolution administrative du territoire en 2013 et 2014
- Proposition de membres à supprimer dans le collège des collectivités et de leur groupement :
 - CC Saône et Coney
 - CC des Belles Sources
 - CC du Pays Jusséen
 - CC du Pays d'Olima et Val d'Avière
 - Commune de Charmois l'Orgueilleux
 - Commune de Larivière-Arnoncourt
 - Commune d'Aigremont
 - Commune de Thuillières
- Proposition de membres à rajouter dans le collège des collectivités et de leur groupement :
 - CC de la Haute Comté
 - CC les Hauts du Val de Saône
 - CA Epinal (*dans ce cas retrait des communes Uzemain, Dounoux, Girancourt, Renauvoid*)
 - CC Vittel (*au quel cas retrait de la commune Monthureux le Sec*)

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions pévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Ordre du jour

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative
2. **Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »**
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière
4. Présentation des missions du stagiaire
5. Calendrier de travail à venir

Evolution du bureau : élection de 2 Vice-présidents

- Rappel sur la composition initiale :

- Président du comité de rivière : Alain ROUSSEL

- *3 vice-présidents en charge de 3 commissions thématiques :*

- Commission « Qualité des Eaux » : Didier MILLARD

- Commission « Milieux Naturels et inondations » : André BOBAN

- Commission « Communication/sensibilisation /patrimoine» : Michel DESIRE

- Lié aux élections municipales 2014, 2 vice-présidents sont à réélire, représentant au sein du contrat de rivière :

- le président de la commission « Qualité des Eaux »

- le président de la commission « Milieux naturels et Inondations »

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Ordre du jour

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative
2. Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »
3. **Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière**
4. Présentation des missions du stagiaire
5. Calendrier de travail à venir

Stratégie du contrat de rivière

Stratégie du contrat de rivière

• *Ce que propose le contrat de rivière , c'est de définir une stratégie par bassin versant et par thématiques d'actions*

- La priorité d'intervention concerne la **restauration de la continuité écologique**, avec les cours d'eau qui étaient déjà classés L432-6 et nouvellement classés liste 1/liste 2.

➤ plus de **300 obstacles** ont pu être répertoriés dans les diverses études ;

Cartographie des enjeux



- La **restauration morpho-écologique** des **tronçons** de cours d'eau fortement **dégradés** restent un enjeu prioritaire du contrat

➤ Les propositions sont issues des préconisations des études réalisées ;

➤ Les priorités concernent l'Apance, le ruisseau de la Prairie et le ruisseau de Reblangotte

➤ Et plus ponctuellement le Cône amont, le ru du Bagnerot, le ru du Médet, le ru de Ferrières, ru du Clan

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Stratégie du contrat de rivière

- Une des priorités d'intervention concerne **la gestion des plan d'eau**,
 - La problématiques est hétérogène à l'échelle du contrat :
3
Forts enjeux sur le bassin Côney et sur le ruisseau de l'Ourche mais problématique peu présente sur le bassin Apance
 - La stratégie consiste à aborder cette problématique en communiquant et en sensibilisant
 - Une seconde porte d'entrée consiste à mettre en place des aménagements et équipements adaptés visant à réduire l'impact des plans d'eau sur les cours d'eau
- Encore d'autres orientations retenues :
 - **L'hydrologie** au niveau du Côney et du ruisseau des sept pêcheurs ;
 - La **lutte contre les pollutions** d'origine domestiques, industrielles, agricoles
 - La gestion des **inondations**
 - La **communication, la sensibilisation, le patrimoine, la mise en valeur des milieux aquatiques** et le **suivi** du contrat

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. **Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel**

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Le programme d'actions prévisionnel

Rappel sur thématiques/volets du contrat

Volet	Orientations
<p>1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière</p> <p>2. Election de 2 vice-présidents</p>	A1 : Lutter contre les pollutions d'origine domestiques et des collectivités
	A2 : lutter contre les pollutions d'origine agricole
	A3 : lutter contre les pollutions d'origine industrielle
	A4 : Préserver les ressources en eau brute nécessaires à l'alimentation des captages
<p>3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel</p> <p>4. Présentation des missions du stagiaire</p>	B1 : Restaurer les fonctionnalités morpho-écologiques des milieux aquatiques
	B2 : Restaurer la continuité écologique
	B3 : Préserver et restaurer les milieux naturels remarquables
	Volet B4 : Gérer les plans d'eau
	Volet B5 : Gestion coordonnée des ouvrages
<p>5. Calendrier de travail à venir</p> <p>C : Prendre en compte le risque inondation et réduire l'impact des crues</p>	C1 : Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes
	C2 : Informer et sensibiliser sur les risques
<p>D : Gestion durable, concertée et globale de l'Eau</p>	D1 : Animation, communication et sensibilisation
	D2 : Patrimoine lié à l'eau et mise en valeur des milieux aquatiques
	D3 : Suivi et bilan du contrat de rivière

Les actions envisagées pour le volet B

• Volet B : Préserver et restaurer le fonctionnement des cours d'eau et des milieux naturels

➤ *B1 : Restaurer la morphologie des cours d'eau pour restaurer/améliorer la qualité physique des cours d'eau (berge, ripisylve, lit mineur)*

Actions en phase 1 du contrat (2015-2017) :

- Etude d'avant projet pour la restauration morphologique de l'Apance
- Mise en œuvre d'un programme pluriannuel de gestion de l'Apance et affluents
- Etude d'avant projet pour restaurer la morphologie du ruisseau de la Prairie
- Travaux de Restauration du ruisseau de Reblangotte (secteur amont)
- Travaux de restauration du Cône dans son talweg d'origine à Uriménil
- Etude d'avant projet et travaux pour restaurer la morphologie du Bagnerot et la continuité écologique en aval de Bains-les-Bains
- Etude d'avant projet pour restaurer les habitats aquatiques du ruisseau de Vougécourt
- Etude d'avant projet pour restaurer les habitats aquatiques du ruisseau Morte-Eau
- Travaux de restauration du ruisseau des Auriers dans la traversée de Charmois-l'Orgueilleux et suppression d'un ouvrage

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. **Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel**

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet B

Actions en phase 2 du contrat (2018-2020) :

- Tous les travaux liés aux études d'avant projet de la phase 1 (concernent l'Apance, le ru de la Prairie, le Bagnerot, le ru de Vouécourt, le ru Morte-Eau)
- Restauration du ruisseau des Auges (affluent du ru de la Sâle)
- Restauration de la ripisylve et des habitats aquatiques sur le ruisseau de Ferrière (Ainvelle)
- Restauration de la ripisylve et des habitats aquatiques sur le ruisseau du clan (Senaide)
- Restauration de la ripisylve sur le ruisseau du Médet
- Restauration des habitats aquatiques dans la traversée de Passavant-la - Rochère
- Programme d'entretien raisonné des cours d'eau du bassin du Côney
- Programme d'entretien raisonné des affluents de la Saône
- Programme d'entretien raisonné de l'Apance à Châtillon-sur-Saône

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet B

▪ Volet B : Préserver et restaurer le fonctionnement des cours d'eau et des milieux naturels

➤ *B2 : Restaurer la continuité écologique pour permettre aux poissons et aux sédiments de franchir les barrages et autres seuils*



Actions en phase 1 du contrat (2015-2017) :

- Décloisonnement du secteur aval du ruisseau de Thuillières : Effacement de l'étang "les Rochottes" (ROE3290)
- Décloisonnement du ruisseau du Gras, du Pré Jolot et du Haut Fer : aménagement de l'ancien Moulin de Jeanvoine (ROE5232), aménagement du seuil d'un Moulin en ruine (ROE65059), aménagement de deux seuils sur le Haut Fer (OH_HAF_12 et OH_FFE_3)
- Décloisonnement du ruisseau de l'Ourche (5 étangs)
- Aménagement du premier obstacle à la continuité écologique sur l'Apance : aménagement du seuil du moulin de Châtillon-sur-Saône (ROE3302)
- Décloisonnement du secteur aval de l'Apance : Aménagement du Moulin du Haut (ROE12957) et du moulin de Roggy (ROE12963)

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet B

Actions en phase 1 du contrat (suite) :

- Aménagement de 5 barrages sur la partie aval du Cône (lot 2 grenelle)
- Aménagement de 3 barrages sur la partie médiane du Cône (Gros Moulin, la Pipée, la Manufacture Royale)
- Etude d'avant projet et travaux pour l'aménagement du Moulin Cottant (ROE3684) à Fontenoy-le-Château
- Aménagement du barrage de la Forge d'Uzemain (ROE3708) sur le Cône amont
- Aménagement de 4 ouvrages bloquants la partie avale des masses d'eau affluents du Cône
- Restauration de la continuité écologique au niveau de 5 seuils sur le ruisseau Aître et Cône
- Restaurer la continuité écologique au niveau de 2 plans d'eau sur le ruisseau de Reblangotte
- Aménagement de 3 ouvrages sur le Récourt
- Aménagement d'un ouvrage en aval du ruisseau de morillon (O_Mo_03)
- Restauration de la continuité écologique au niveau du ruisseau des Auriers et du ruisseau de Reblangotte
- Etude et travaux de restauration de la continuité écologique sur 5 petits ouvrages (88, 52,70)



Les actions envisagées pour le volet B

Actions en phase 2 du contrat :

- Décloisonnement de l'Ourche (5 étangs)
- Décloisonnement du secteur aval de l'Apance au niveau de 3 moulins
- Reconnexion du ruisseau de Francogney au Côney par la création d'un passage sous le canal des Vosges
- Effacement de 2 seuils situés sur le ruisseau Morte-Eau
- Aménagement de 2 ouvrages sur le ruisseau des Arsondieux
- Restauration de la continuité écologique sur le ruisseau de Jeandain
- Restaurer la continuité écologique au niveau de 2 plans d'eau sur le ruisseau des Colnots
- Restaurer la continuité écologique au niveau de 2 plans d'eau sur le ruisseau de Thiélouze
- Aménagement du seuil de la prise d'eau du Moulin de la Ricane
- Aménagement de plusieurs plans d'eau sur le ruisseau de Falvinfoing



Les actions envisagées pour le volet B

- *B3 : Préserver et restaurer les milieux naturels remarquables de types zones humides, frayères, bras morts*

Actions en phase 1 du contrat :

- Identification d'un réseau de zones humides et d'annexes aquatiques prioritaires et élaboration d'une stratégie de gestion

- *B4 : Gérer les plans d'eau*

Actions en phase 1 du contrat :

- Acquisition de matériel pour une meilleure gestion des plans d'eau pour les membres de l'association « les Eaux de la Vallée de l'Ourche »

- *B5 : Gestion coordonnée des ouvrages*

Actions en phase 1 du contrat :

- Mettre en place une meilleure gestion des ouvrages de surverse du canal des Vosges sur le ru des Sept Pêcheurs
- Etude visant à mettre en place une meilleure gestion des ouvrages sur le Cône

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet A

▪ Volet A : Préserver et restaurer la qualité de la ressource en eau

➤ *A1 : Lutter contre les pollutions d'origine domestiques et des collectivités*

Actions en phase 1 du contrat :

- Etude d'assainissement sur les communes de la communauté de communes des Marches de Lorraine
- Réaliser des opérations groupées de réhabilitation des installations autonomes sur le bassin Saône Amont et le bassin du Cône
- Mettre en place un système de traitement adapté sur la commune de Fresnes-sur-Apance : construction d'une STEP de 390 EH et de réseaux
- Mettre en place un système de traitement adapté sur la commune de Villars-Saint-Marcellin : construction d'une STEP de 200 EH et de réseaux
- Assainissement de la commune de Fontenoy-le-Château : réactualisation du SDA et zonage
- Mise en place de plans de désherbage communaux sur les communes de Vauvillers et d'Alaincourt

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. **Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel**

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet A

Actions en phase 2 du contrat :

- Etude d'assainissement sur les communes de la communauté de communes des Marches de Lorraine
- Mettre en place un système de traitement adapté sur la commune de Bleurville
- Mettre en place un système de traitement adapté sur la commune de Genrupt : construction d'une STEP de 200 EH et de réseaux
- Assainissement de la commune de Fontenoy-le-Château
- Assainissement de la commune de Vauvillers

➤ *A2 : Lutter contre les pollutions d'origine agricole*

Actions en phase 1 du contrat :

- Etude complémentaire à la définition des enjeux agricoles sur le BV Saône amont

➤ *A3 : Lutter contre les pollutions d'origine industrielle*

Actions en phase 1 du contrat :

- Etude sur les teneurs en Cuivre et Zinc dans les eaux superficielles
- Travaux d'amélioration de la STEP de la fromagerie de Selles
- Suivi et appui à la démarche de mise aux normes des rejets des Thermes de Bains les Bains

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet A

➤ *A4 : Préserver les ressources en eau brute nécessaires
à l'alimentation des captages*

Actions en phase 1 du contrat :

- Réduction des sources de pollution d'origine agricole dans les aires d'alimentation de captage des communes d'Enfonvelle et de Villars-Saint-Marcellin
- Réduction des sources de pollution d'origine agricole dans les aires d'alimentation de captage de la commune d'Harol

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet D

▪ Volet D : Gestion durable, concertée et globale de l'Eau

➤ *D1* : Animation, communication et sensibilisation

Actions en phase 1 du contrat :

- Création d'un guide technique concernant les bonnes pratiques pour la gestion des étangs
- Création d'un guide technique sur l'entretien des cours d'eau non domaniaux et la réglementation des travaux en rivière
- Chronique de la Tête de bassin de la Saône
- Sensibilisation des Scolaires
- Animation générale liée aux projets de restauration physique de grande ampleur
- Journées techniques de formation et retour d'expérience
- Elaboration de 2 plaquettes présentant le contrat et le bilan à mi-parcours

➤ *D2* : Patrimoine lié à l'eau et mise en valeur des milieux aquatiques

Actions en phase 1 du contrat : A définir

➤ *D3* : Suivi et bilan du contrat de rivière

Actions en phase 1 du contrat :

- Poste de chargée de mission du contrat de rivière
- Réalisation de l'étude bilan à mi-parcours du contrat de rivière

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière
2. Election de 2 vice-présidents
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel
4. Présentation des missions du stagiaire
5. Calendrier de travail à venir

Les actions envisagées pour le volet C

▪ Volet C : Prendre en compte le risque inondation et réduire l'impact des crues

➤ C1 : Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes

Actions en phase 1 du contrat : A définir

➤ C2 : Informer et sensibiliser sur les risques

Actions en phase 1 du contrat : A définir

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Remarques

- Correspond à la base des discussions pour les futures rencontres.
- La programmation n'est pas figée : possibilité d'ajout d'actions lors de la 2nde consultation des maîtres d'ouvrages potentiels si d'autres priorités ressortent /possibilité de retrait également.
- Pour les actions sur les autres seuils/barrages, si une opportunité de restauration de la continuité écologique se présente (volonté de propriétaires/collectivités), une assistance technique pourra être demandé auprès du contrat de rivière.
- Ne pas hésiter à faire part de vos remarques sur les fiches actions du programme d'actions dès maintenant,

Dossier téléchargeable sur le site
de l'EPTB Saône et Doubs
d'ici le lundi 16 juin

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Ordre du jour

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative
2. Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière
4. **Présentation des missions du stagiaire**
5. Calendrier de travail à venir

Stage 2014 – EPTB Saône et Doubs

THEMATIQUE :

« Etude de la continuité écologique sur les cours d'eau de la tête de bassin de la Saône (Saône et affluents de la Saône) »

Maîtrise d'ouvrage: EPTB Saône et Doubs

Réalisée par : Florent LOUISOT

Lancement : 12 Mai 2014

Fin du stage : fin Septembre 2014

Financeur : Agence de l'Eau RMC (50%)

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Stage 2014 – EPTB Saône et Doubs

SOMMAIRE

- Contexte
- Objectifs du stage
- Comité de pilotage
- Planning prévisionnel

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

CONTEXTE DE L'ETUDE

- Tête de bassin de la Saône anciennement classée L432-6 (hors Ourche)
- DCE (2000) + LEMA (2006) => Restauration de la continuité écologique des cours d'eau
- Tête de bassin nouvellement classée L214.17 => Liste 2 (Ourche inclus)

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

OBJECTIFS / MISSIONS

- Identifier l'ensemble des ouvrages du territoire
 - Réactualisation des données sur les obstacles à l'écoulement
 - ⇒ Base de données
 - Diagnostic de leur impact sur le cours d'eau
 - ⇒ Fiche ouvrage
- Identifier/informer les propriétaires des ouvrages



Quelles sont les priorités et opportunités d'intervention sur la tête de bassin de la Saône

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. **Présentation des missions du stagiaire**

5. Calendrier de travail à venir

COMITE DE PILOTAGE (COFIL)

- Constitution : Agence de l'eau RMC, ONEMA sd88, DDT 88, Conseil général des Vosges, Fédération de pêche des Vosges, EPTB Saône et Doubs.
- Rôle : suivi et validation des actions engagées dans le cadre du stage.

⇒ Réunion de démarrage le 21/05/2014

- Définition des priorités du stage
 - La Saône
 - Les affluents (hors Ourche)
- Révision méthodologie

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. **Présentation des missions du stagiaire**

5. Calendrier de travail à venir

COMITE DE PILOTAGE (COFIL)

Juin 2014

- Compilation des données (2 à 3 semaines)
- Test méthodologie sur le terrain (1 semaine)
⇒Réunion du COFIL (fin juin)

Juillet-Août-Septembre 2014

- Contacter les propriétaires (2 semaines)
- Diagnostic terrain (6 à 8 semaines)
 - Priorité du stage = Saône (2 à 3 semaines)
- Document de synthèse (2 semaines)
⇒Réunion du Copil (fin-septembre)

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. **Présentation des missions du stagiaire**

5. Calendrier de travail à venir

Ordre du jour

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière suite à la réorganisation administrative
2. Réélection de 2 vice-présidents : Election du président de la commission « qualité des eaux » et du président de la commission « milieu naturel et inondation »
3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel du contrat de rivière
4. Présentation des missions du stagiaire
5. **Calendrier de travail à venir**

Calendrier de travail à venir

Juin 2014 (16->30) : re-consultation des maître d'ouvrages potentiels pour arrêter les fiches actions

- Collectivités, communes, associations
- Fédération de pêches, CEN, VNF,...

Fin Juin/début juillet : Commissions techniques et financières par départements

Mi juillet 2014 : Comité de rivière n 5

Validation du dossier définitif et de son programme d'actions

Octobre 2014 :

Passage devant la commission d'aide de l'Agence de l'Eau

1. Proposition de modification de l'arrêté du comité de rivière

2. Election de 2 vice-présidents

3. Présentation synthétique du programme d'actions prévisionnel

4. Présentation des missions du stagiaire

5. Calendrier de travail à venir

Merci de votre attention



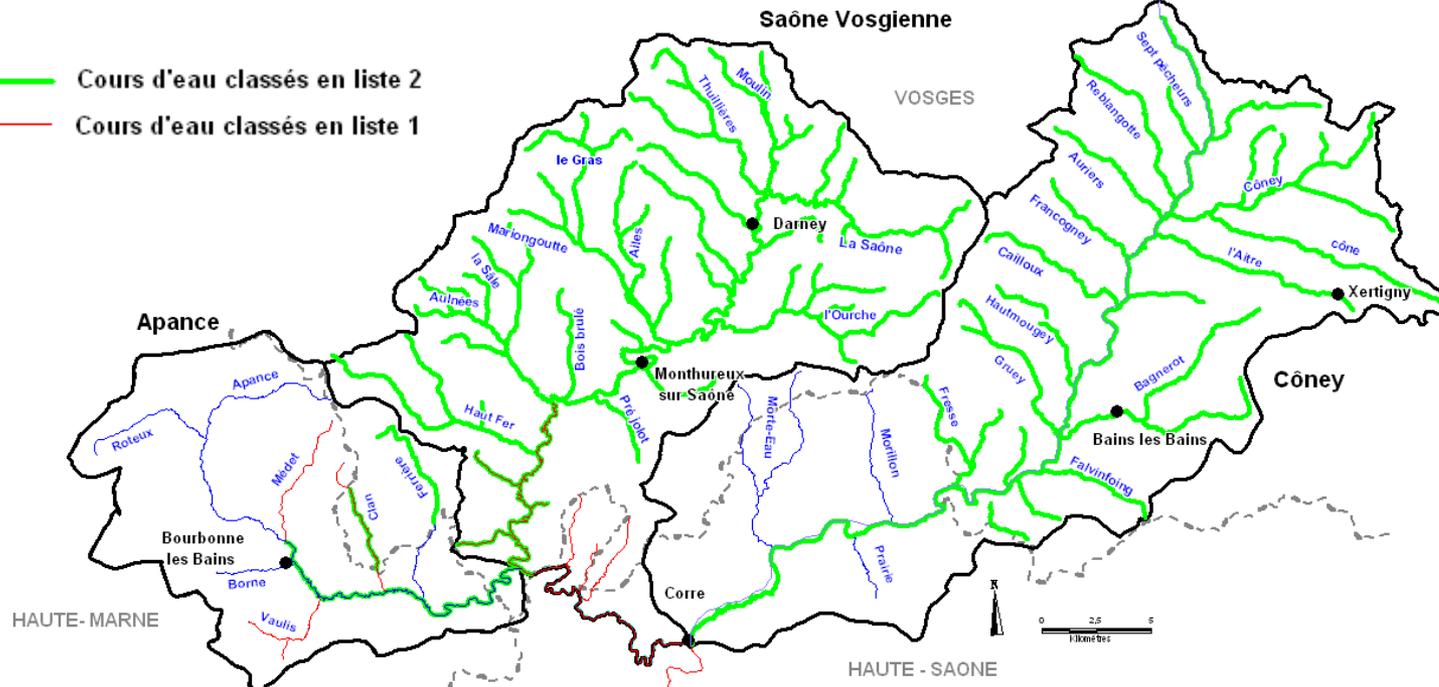
Contrat de rivière de la tête de bassin de la Saône
EPTB Saône et Doubs
Antenne de MONTHUREUX-SUR-SAONE
116 rue de l'église
88410 MONTHUREUX SUR SAONE
Téléphone : 03.29.07.12.39

virginie.bonnin@eptb-saone-doubs.fr

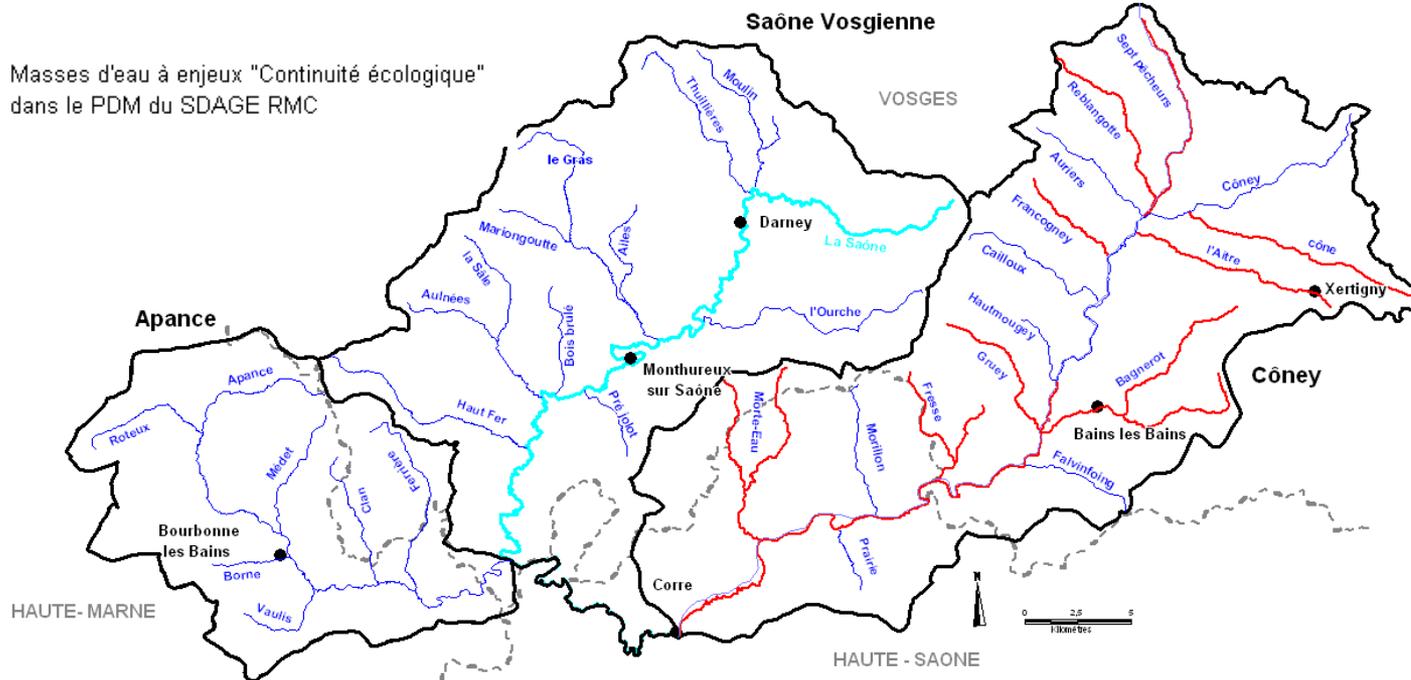
<http://www.eptb-saone-doubs.fr/Tete-du-bassin-de-la-Saone-Contrat>

Le classement des cours d'eau

- Cours d'eau classés en liste 2
- Cours d'eau classés en liste 1



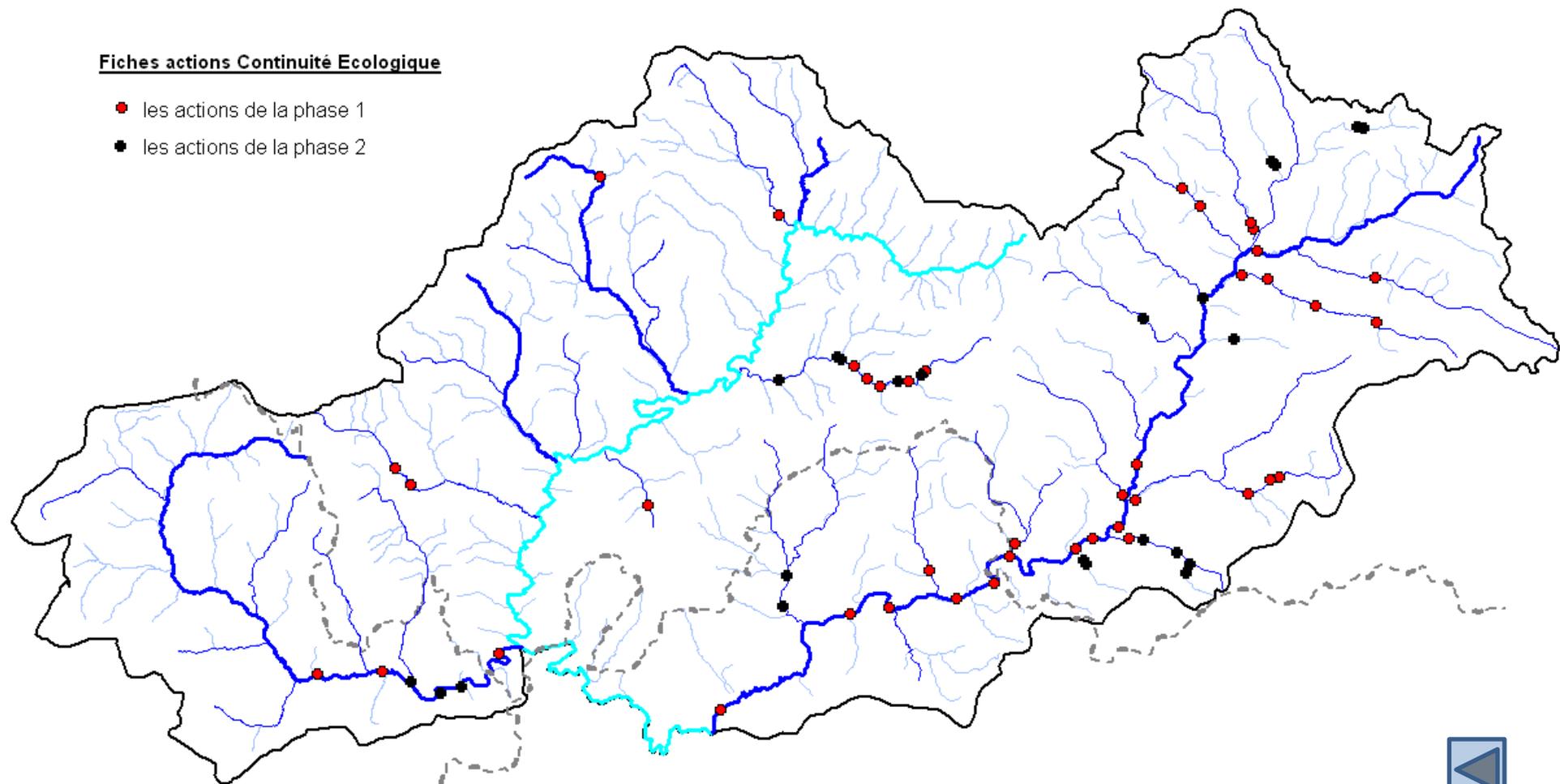
- Masses d'eau à enjeux "Continuité écologique" dans le PDM du SDAGE RMC



Localisations des actions pour restaurer la continuité écologique

Fiches actions Continuité Ecologique

- les actions de la phase 1
- les actions de la phase 2



- > une quarantaine d'actions envisagées sur les ouvrages en phase 1
- > une vingtaine d'actions envisagées sur les ouvrages en phase 2